



par



358

DA7.5

Projet de construction d'un complexe
de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay

6211-19-030

18. Bilan d'eau



Bilan de la gestion de l'eau - démarrage

Besoins intermittents et non en continu

Approvisionnement en eau et eaux pluviales

Eau en provenance de Ville Saguenay

19,83 m³/h ***

Eaux pluviales

Pluie – Quantité variable

Besoin en eau pour le procédé et le sanitaire

Eau potable
1,33 m³/h

Eau sanitaire
1,25 m³/h

Eau consommation
0,08 m³/h

Traitement des gaz - 11,95 m³/h

Eau déminéralisée
16,95 m³/h

Rejet d'eau du traitement d'eau déminéralisée
5,00 m³/h

Eau industrielle
18,50 m³/h

Eau d'entretien
1,50 m³/h

Rejet d'eau de lavage
1,50 m³/h

Eau test incendie
0,05 m³/h

Dirigée vers les fossés de drainage

Eau
11,05 m³/h

Gestion des eaux et retour à l'environnement contrôlé

Envoyée vers l'usine publique de traitement des eaux - 1,25 m³/h

Évaporation 0,90 m³/h

Traitement d'eau
11,05 m³/h

Retour à la conduite pluviale

Retour à la conduite pluviale
5,00 m³/h

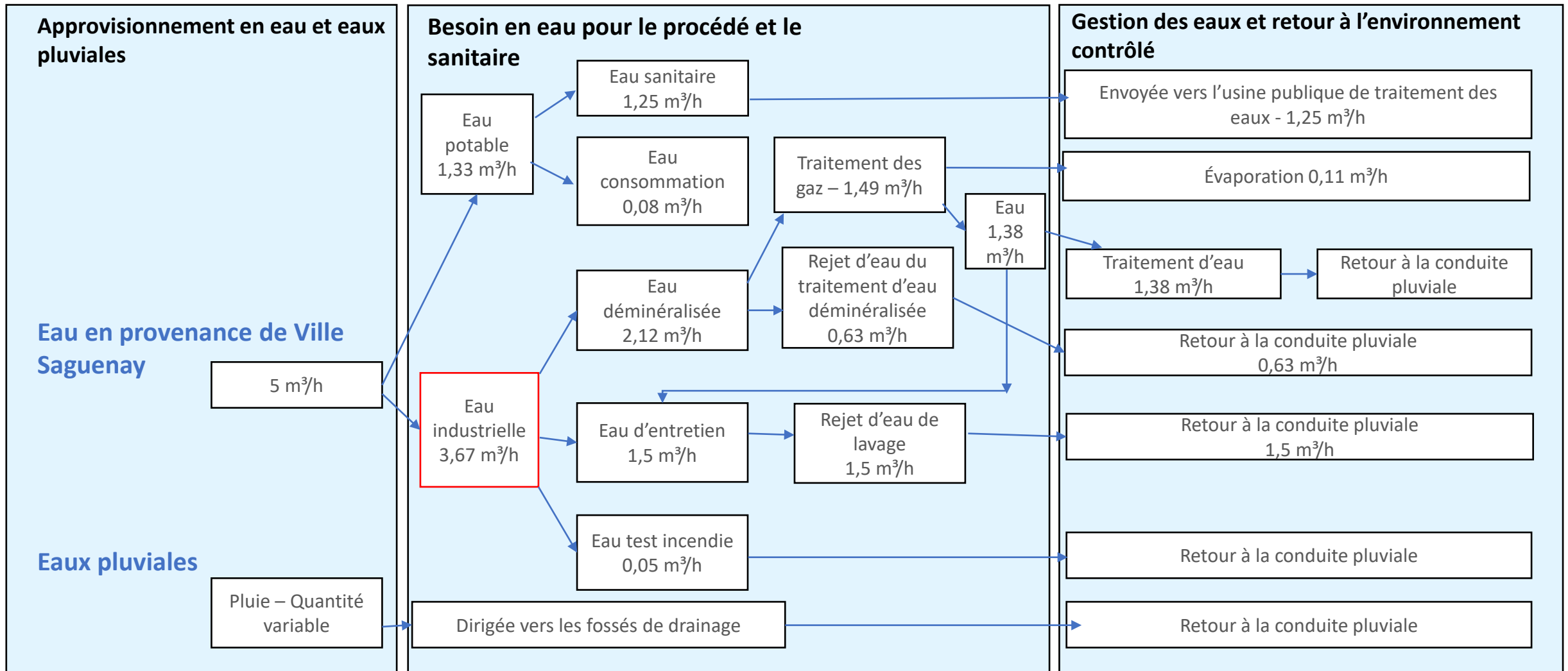
Retour à la conduite pluviale
1,5 m³/h

Retour à la conduite pluviale

Retour à la conduite pluviale

Bilan de la gestion de l'eau – opérations régulières

Moyenne par jour en considérant un débit d'eau industrielle de 4 heures par jour



Faits saillants sur la gestion de l'eau

- Le procédé ne nécessite pas une alimentation en eau continue, son besoin est intermittent
- L'eau fraîche serait issue du réseau municipal desservant la zone IP.
- L'eau retournée à l'environnement serait conforme aux critères en vigueur.
- L'eau servirait en partie à la production d'eau déminéralisée requise pour l'étape du traitement des gaz avant la liquéfaction.
- Les eaux pluviales tombant sur le site seraient dirigées vers des fossés de drainage munis de trappe à sédiment avant d'être envoyées à la conduite pluviale qui desservira la zone IP.
- Les paramètres des eaux industrielles, principalement composées du rejet d'eau déminéralisée, seraient mesurés régulièrement avant leur rejet dans la conduite pluviale afin de s'assurer que l'eau respecte les critères du ministère de l'Environnement.
- Les eaux pluviales ne seraient pas contaminées, car le procédé de GNL n'utilise pas de produits qui pourraient contaminer ces eaux en cas de déversement.